

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL TRANSFRONTALIER THEME PARTICULIER DU PRINTEMPS 2008: L'EMPLOI

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 19 juin 2008

Madame, Monsieur,

Le FORUM TRANSFRONTALIER a été fondé en janvier 2007 par Jacques-André Tschoumy, de la Maison de l'Europe Transjurassienne, et Marcel Schiess, directeur de L'Agence à La Chaux-de-Fonds, en partenariat avec le Club 44. Il compte aujourd'hui plus d'une centaine d'acteurs franco-suisses.

La première session du Forum Transfrontalier s'est intéressée particulièrement au projet d'agglomération transfrontalière, réunissant les villes de Morteau, Villers-le-Lac, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Une soirée—débat a eu lieu au Club 44 le 20 septembre 2007.

La 2e session du Forum Transfrontalier consacrée à l'emploi a été organisée en trois temps:

- 1. Le débat public du jeudi 13 mars 2008 au Club 44 à La Chaux-de-Fonds
- 2. L'Atelier de productions d'idées et propositions concrètes du 19 avril 2008 au Club 44
- 3. La publication du MANIFESTE POUR L'EMPLOI TRANSFRONTALIER, soit vingt-sept propositions concrètes, réunies en sept axes majeurs.

Ce troisième volet a eu lieu sous la forme d'une manifestation publique à La Salle des Fêtes de Morteau, le samedi 24 mai 2008 (rappel du programme ci-dessous).

A cette occasion, le **MANIFESTE POUR L'EMPLOI TRANSFRONTALIER** a été rendu public par les acteurs français et suisses du FORUM TRANSFRONTALIER.

Après quelques compléments apportés au premier document, nous vous prions de recevoir la version définitive de notre MANIFESTE pour l'emploi transfrontalier.

Nous sommes à votre disposition et nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

FORUM TRANSFRONTALIER



Marcel Schiess L'Agence Rue du Nord 169 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. +41 32 968 01 49 Mobile +41 79 240 33 67 Marcel.schiess@bluewin.ch



Jacques-André Tschoumy
Maison de l'Europe transjurassienne
8, rue de la Cassarde
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 724 00 43
Mobile +41 79 434 72 93
Jatschoumy@bluewin.ch

FORUM TRANSFRONTALIER

Franche-Comté et Arc jurassien suisse

L'EMPLOI TRANSFRONTALIER, UN MANIFESTE

Émigration de la main-d'œuvre qualifiée française, délocalisation des entreprises, poids des infrastructures engendrées par les frontaliers en France, déséquilibre des coûts de la formation en France et en Suisse et dysharmonie de l'offre transfrontalière, disparité fiscale des personnes morales et physiques, disparité des salaires, concurrence entre travailleurs français et suisses : l'emploi transfrontalier est traversé par de nombreux facteurs de déséquilibre.

Le 13 mars dernier, date de la première manifestation de la session, une table ronde a réuni les acteurs français et suisses en prise directe avec la réalité du terrain. Des voix d'employeurs, de travailleurs, d'experts du marché de l'emploi, ainsi que la voix d'un autre site d'agglomération transfrontalière, Bâle en l'occurrence, ont donné leur point de vue à partir de leur expérience et à travers ces facteurs de déséquilibre.

Du débat riche et constructif, il est ressorti un certain nombre d'idées-force dont les plus signifiantes sont :

au plan des constats

- Un taux de chômage, dans la région transfrontalière française, inférieur aux moyennes régionales. En Suisse, il suit une courbe descendante inversement proportionnelle au nombre de personnes frontalières (le taux de chômage et la main-d'oeuvre frontalière sont donc des variables indépendantes dans la zone frontalière commune)
- inadéquation entre l'offre et la demande en matière d'emploi au niveau des qualifications requises
- investissement déséquilibré en matière de formation
- absence de vision globale française et suisse des besoins à court et moyen termes
- emploi transfrontalier préférable à des délocalisations dans d'autres continents

au plan des pistes correctives

- organiser un marché de l'emploi transfrontalier rapprocher les pratiques de management des ressources humaines (mode de recrutement, diversité, licenciements)
- assurer une meilleure cohérence des politiques publiques et structurantes francosuisses
- participer à la concrétisation des projets de l'agglomération urbaine du Doubs (AUD)

Pour ce qui est des regards externes, il apparaît que les régions bâloise et genevoise ont connu peu ou prou les mêmes difficultés lors de la mise en œuvre de leur politique transfrontalière il y a quelques années. Aujourd'hui, on ne parle plus de ces difficultés. A Bâle, par exemple, le Service de l'emploi de la Ville et l'ANPE travaillent de conserve pour favoriser l'emploi. Même si, comme chez nous, les conditions cadres entre les pays sont différentes, elles ne constituent pas l'obstacle insurmontable que d'aucuns mettent en exerque dans l'Arc jurassien.

Ces constats et ces pistes ont constitué les aliments de la réflexion qui a été conduite lors de l'Atelier du 19 avril 2008, dont l'objectif a été d'élaborer des mesures correctives pour chaque facteur de déséquilibre recensé. L'ensemble des **recommandations** a été réuni dans un **Manifeste** qui a été diffusé aux pouvoirs publics à l'occasion d'une table ronde publique et d'un point de presse, le **samedi 24 mai 2008 à Morteau**. Ce troisième volet met un terme à la session consacrée à l'emploi.

Samedi 24 mai 2008

10h00-12h00 : Salle des Fêtes, Morteau (Mairie)

PRESENTATION DU MANIFESTE SESSION DE DIFFUSION OUVERTE AU PUBLIC

DEROULEMENT

La session fonctionne en plenum. Pour chaque facteur de déséquilibre, les intervenants présentent le point de vue issu de l'Atelier de production d'idées du 19 avril 2008, ainsi que la ou les mesures correctrices prévues par le Manifeste. Le temps attribué n'excède pas 5 minutes par intervenant.

09h30 Accueil (café, croissants)

10h00 MANIFESTE POUR UN EMPLOI TRANSFRONTALIER

Salutations de bienvenue Annie Genevard, maire de Morteau

Le Forum transfrontalier, cycle en trois temps de débats, d'atelier de production d'idées, et de diffusion

Jacques-André Tschoumy, membre du Comité de pilotage, *Maison de l'Europe transjurassienne*, Neuchâtel

Un Manifeste pour l'emploi transfrontalier

Jean-Jacques Delémont, membre du Comité de pilotage, chef de projet, La Chaux-de-Fonds

Facteurs de déséquilibre de l'emploi transfrontalier Mesures correctrices proposées

L'émigration de la main-d'œuvre française vers la Suisse

• Nathalie Pèpe-Aubry
Responsable RH dans le groupe ISA SA, Les Brenets, Villers-le-Lac

La délocalisation des entreprises françaises vers la Suisse ou à l'intérieur de la France

- François Mazière,
 Directeur de la CCI du Doubs, Besançon
- Anna-Karina Kolb
 Attachée aux questions européennes du canton de Genève (problématique de la bi-localisation)

Quelles infrastructures pour l'espace transfrontalier?

Annie Genevard
 Maire de Morteau

La fiscalité des personnes morales et physiques

Anna-Karina Kolb

La disparité des salaires entre la France et la Suisse

Hasna Charid

Avocate, Groupement transfrontalier européen, Annemasse et Morteau

Anne Joseph

Avocate au syndicat UNIA, La Chaux-de-Fonds

La concurrence entre travailleurs français et suisses

Catherine Morel

Directrice de l'agence ANPE Pontarlier/Morteau, Pontarlier

Sylvain Babey

Chef du Service de l'emploi, Neuchâtel

Les coûts de la formation en France et en Suisse et l'harmonisation de l'offre transfrontalière

Jean-Pierre Brugger

Directeur général du CIFOM, La Chaux-de-Fonds

Serge Kalina

Conseiller en formation, GRETA, Morteau

| 11h15-12h00 | Commentaires et | t questions | de la Salle |
|-------------|-----------------|-------------|-------------|
|-------------|-----------------|-------------|-------------|

12h00 Conclusion et finalisation de la session « EMPLOI »

Marcel Schiess, membre du Comité de pilotage, L'AGENCE, La

Chaux-de-Fonds

12h15 Présentation de la session « Formation », par

Brigitte Bachelard, directrice générale de la HE-Arc, et cheffe de

projet.

Renseignements

jatschoumy@bluewin.ch, tél. +41 79 434 72 93 marcel.schiess@bluewin.ch tél. +41 32 968 01 49 +41 79 240 33 67 delemont.j-j@bluewin.ch tél. +41 79 327 12 34

La troisième manifestation du Cycle aura lieu le jeudi 18 septembre 2008, au Club 44, La Chaux-de-Fonds Elle sera consacrée à la **formation** transfrontalière